



Pour DIFFUSION IMMEDIATE

COMMUNIQUE DE PRESSE du 23 août 2017

Objet : Mesures de délestage d'août à septembre 2017

Le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe informe ses clients des communes de Petit-Bourg, Goyave, Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et La Désirade ainsi que les habitants des communes de Capesterre-Belle-Eau et des Abymes pour lesquelles le SIAEAG produit de l'eau potable, que des mesures de délestage sont mises en œuvre immédiatement et ce jusqu'au 17 septembre 2017.

Nous sommes contraints de procéder ainsi :

- D'une part en raison de la succession d'ondes tropicales qui occasionnent des niveaux importants de turbidité de l'eau captée en rivière, ce qui a pour conséquence de réduire la production d'eau potable en allongeant la durée normale de traitement.
- D'autre part, la consommation croissante de l'ensemble des piquages se trouvant sur la conduite principale de Belle-Eau-Cadeau - due à la totalité des réseaux secondaires qui sont plus fuyards qu'auparavant -, augmente le volume d'eau nécessaire aux besoins des usagers.

Il s'avère donc impératif de faire preuve de solidarité afin de réduire la durée des manques d'eau dans les foyers. Les délestages seront opérés selon le planning joint.

Nous demandons à l'ensemble de la population de se limiter à une consommation raisonnable afin de favoriser le retour à la normale sur tout le territoire.

Le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe regrette la gêne occasionnée par ces perturbations. Des informations complémentaires seront diffusées tout au long de cette période dans les médias.

Le Président,

Laurent BERNIER

SIAEAG

Route de Blanchard - Labrousse

97190 LE GOSIER

Tél. : 0590 21 18 38 - Fax : 0590 21 18 39

communication@siaeag.fr

www.siaeag.fr